

Procédure d'inscription à la certification

1. Prise de renseignements

Avant toute inscription, il est primordial pour le candidat de s'informer sur l'organisme de formation qui l'intéresse.

Pour se faire, il y a différentes méthodes :

- consulter le site internet www.icare-edu.fr et télécharger la brochure en ligne
- venir à la rencontre de l'établissement, à l'occasion de salons professionnels et/ou journées portes ouvertes
- contacter par mail (contact@icare-edu.fr) et/ou téléphone (Paris : 01.47.04.01.96 / Côte d'Azur : 04 28 70 56 46) l'organisme de formation

2. Dépôt de candidature

À la suite de cette première démarche, le candidat peut déposer directement sa candidature via le site internet ICARE (onglet "Postuler"). Il devra y télécharger son curriculum vitae et compléter quelques informations administratives.

Il est également possible de transmettre les pièces physiques constituant le dossier en main propre au sein de l'école ICARE ou de l'envoyer par courrier postal.

Les candidatures sont ouvertes à partir de 11 mois jusqu'à 2 semaines avant la session de formation.

3. Rendez-vous d'information par téléphone

Après son dépôt de dossier, reçu par mail par l'organisme de formation ICARE, un mail ainsi qu'un sms sont envoyés au candidat.

Ce premier contact permet de convenir d'un premier appel téléphonique, d'une durée approximative de 15 minutes.

Lors de cet appel (effectué par un membre de l'équipe ICARE), des questions sur le projet professionnel du candidat ainsi que ses motivations à travailler dans le domaine de l'hospitalité de luxe sont posées.

Le but est de s'assurer que l'école ICARE et le parcours choisi correspondent au souhait de formation et au projet professionnel du candidat, ainsi que de leur faisabilité.

Il s'agit également d'une opportunité pour renseigner le candidat et répondre à ses questions.

Si la candidature se confirme, à savoir que ICARE est en mesure d'accompagner le candidat dans son projet de formation ; et que ce dernier répond aux prérequis d'inscription à la formation, un entretien de sélection est planifié.

4. Entretien de sélection

À la suite de l'appel d'information, un mail de confirmation est envoyé au candidat pour confirmer la date de son entretien de sélection.

Pour maintenir cet entretien, le candidat doit envoyer en amont les documents suivants :

- copie d'une pièce d'identité en cours de validité
- lettre de motivation
- copie du dernier diplôme/certification obtenu / description de l'expérience professionnelle le cas échéant
- copie des 3 derniers relevés de notes

Une fois l'ensemble des documents reçu, le candidat reçoit par mail toutes les informations nécessaires au bon déroulement de son entretien de sélection.

Ce dernier peut s'effectuer au sein même des locaux ICARE ou (pour les personnes habitant en-dehors de la région voire de la France) en distanciel via un lien Zoom ou Google Meet envoyé.

L'entretien se déroule en deux étapes :

a. Oral

Durant 45 minutes, le candidat va échanger de manière directe avec la personne responsable du campus dans lequel il a postulé.

Cela permettra de revenir sur ses motivations et son projet professionnel. Des questions en relation avec l'hospitalité de luxe seront également posées, pour tester les connaissances mais surtout le raisonnement du candidat.

Enfin, le responsable ICARE prendra le temps de parler en anglais avec le candidat pour évaluer son niveau.

Ce sera également l'occasion de répondre aux éventuelles questions du candidat.

b. Écrit

À la suite de l'oral, le candidat devra se connecter sur la plateforme www.testinvite.com (dont il aura reçu au préalable les identifiants par mail) afin de compléter un test écrit en ligne.

Le candidat disposera de deux heures maximum (à la suite desquelles le test se coupe automatiquement) pour compléter le test.

Trois thématiques sont abordées durant cet examen :

- la grammaire anglaise
- la culture générale
- le domaine de l'hospitalité de luxe

Il s'agit de questions à choix multiples, de questions ouvertes ainsi que de rédactions à faire.

5. Annonce du résultat

Une fois le test en ligne complété par le candidat, il faut compter un délai maximal de 7 jours ouvrés pour l'envoi par mail du résultat au candidat : à savoir si l'admission est confirmée ou non.

En cas d'admission du candidat, sont joints au mail de l'annonce :

- un formulaire d'inscription
- une lettre d'admission
- le RIB de l'organisme de formation ICARE

Sauf demande d'un délai supplémentaire de la part du candidat, ce dernier dispose de 2 semaines ouvrables pour s'inscrire.

6. Confirmation d'inscription

L'inscription du candidat au sein de l'organisme de formation ICARE est confirmée une fois que les trois éléments suivants ont été respectés et réceptionnés par ICARE :

- le formulaire d'inscription dûment complété
- l'ensemble des documents demandés sur ledit formulaire
- le paiement (par virement, chèque et/ou espèces) des frais d'inscription, s'élevant à 600€.